

THONON  
agglomération

# le Magg'

OCTOBRE 2021  
LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE THONON

07

## L'ACTU

### AMÉNAGEMENT

Vers un projet de territoire

### TRANSPORTS

Nouveau réseau,  
nouveau nom

## AGIR ENSEMBLE

Les 2 Marmottes  
engagées en faveur  
de l'économie circulaire

## LE DOSSIER

# Habitat

BIEN SE LOGER  
POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE



[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

## THONON AGGLOMÉRATION

2, place de l'Hôtel de Ville  
BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex  
04 50 31 25 00  
[www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### 25 COMMUNES, UNE MÊME DYNAMIQUE

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| Allinges         | Lully            |
| Anthy-sur-Léman  | Le Lyaud         |
| Armoy            | Margencel        |
| Ballaison        | Massongy         |
| Bons-en-Chablais | Messery          |
| Brenthonne       | Nernier          |
| Cervens          | Orcier           |
| Chens-sur-Léman  | Perrignier       |
| Douvaine         | Sciez            |
| Drailant         | Thonon-les-Bains |
| Excenevex        | Veigy-Foncenex   |
| Fessy            | Yvoire           |
| Loisin           |                  |

Le Magg' n°7 - Octobre 2021

**Directeur de la publication :** Christophe ARMINJON

**Rédacteurs en chef :** C. Blondet, C. Joly

**Rédaction :** BeVerb, service communication

**Design & mise en page :** Kalistene Anney

**Impression :** Fabrègue Imprimeur - Bois Joli  
BP 10 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche. Imprimé sur  
du papier PEFC (issu de forêts gérées durablement  
et de sources contrôlées)

**Crédits Photos :** Thonon Agglomération : p.3, 9  
et 19 (adultes-relais), p.3 et 22 (totem Sciez), p.4  
(gouvernance), p.7 (messenger du tri), p.11  
(Sainte-Hélène), p.17 (C. Chuinard), p.20 (portail  
Mes démarches), p.23 (Pamphiot) ; Yvan Tisseyre :  
p.1 (couverture - Le Natura Thonon), p.3 (La Récré  
Fessy, C. Polge, E. Coutable), p.5 (bus urbain, gare de  
Thonon), p.6 (La Versoie), p.7 (espaces-tri Douvaine),  
p.8 (Forum), p.10 (Le Natura Thonon), p.12 (Les Suites  
du Lac Thonon, L'Ecluse Loisin), p.13 (La Récré Fessy),  
p.14 (La Versoie Thonon), p.14-15 (Les Suites du Lac  
Thonon), p.15 (Regenero), p.18 (C. Polge) ; p.19 (broyage),  
p.20 (E. Coutable) ; France Nature Environnement : p.7  
(scolaires) ; PMGF : p.15 (Regenero) ; Studio Image et  
associés - Les 2 Marmottes : p.18 ; IxalpDrônes : p.3 et 4  
(Yvoire), p.4 (gare de Bons), p.7 (Douvaine), p.13 et 16  
(Veigy) ; Lionel Renoux : p.8 (Les Frères Choum) ;  
Florence Jamart : p.9 (Les Trois Brigands) ; Maison  
des Arts du Léman : p.23 (P'tits Malins) ; Carole  
Parodi : p.23 (Comme sur des Roulettes) ; Istock.

**Dépôt légal :** octobre 2021

**N° ISSN :** 2777-9572 (en ligne)  
2677-8742 (imprimé)

**Tirage :** 47 000 exemplaires



### Pour rester connecté à l'actualité de Thonon Agglomération,

inscrivez-vous à la newsletter  
sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)  
et suivez-nous sur



## Edito



**CHRISTOPHE ARMINJON,**  
PRÉSIDENT DE THONON AGGLOMÉRATION

Madame, Monsieur,  
Chers Concitoyens,

### “ Des services au quotidien

Le sommaire de ce nouveau numéro démontre, s'il en était besoin, que l'Agglomération avance et devient peu à peu l'acteur central de votre quotidien.

Avec la mobilité et l'emploi, l'habitat constitue une priorité, tant la demande de logements est forte sur notre territoire qui accueille, chaque année, plus de 1000 nouveaux habitants.

Grâce à son *Programme local de l'habitat* (PLH) à l'échelle des 25 communes, l'Agglomération se met en capacité d'influer sur l'offre de logements pour la faire mieux coïncider avec la demande.

Outre le développement du parc social et les aides à la rénovation énergétique dans le bâti ancien, nous travaillons à la diversification de l'offre (typologie et modularité) afin qu'elle s'adapte à vos besoins tout au long de la vie.

### “ Un projet pour le territoire

Créée par décision administrative, notre agglomération a manqué d'une vision politique partagée qui l'inscrive, dans le temps, comme le partenaire de référence de votre commune.

Dotée depuis peu d'un *Pacte de gouvernance* garantissant une bonne association de vos élus communaux et de la société civile à ses travaux, il lui faut maintenant disposer d'un cap clair.

C'est ce que nous visons à travers l'élaboration, durant ces prochains mois, d'un *Projet de territoire*. L'objectif ? Définir le rôle de chaque entité, communes et agglomération, pour plus d'efficacité dans nos services publics locaux, les actions de proximité devant rester aux communes, tandis que l'Agglomération se concentre sur les compétences structurantes pour l'aménagement du territoire.



## SOMMAIRE

04 > 09

à LA UNE

- PROJET DE TERRITOIRE : PARTAGER  
UNE AMBITION COMMUNE

- Transports : nouveau réseau, nouveau nom  
- Chabl'Energies : participez à la production  
d'énergie renouvelable

10 > 17

DOSSIER

*Habitat : bien  
se loger pour bien  
vivre ensemble*

18

à GIR ENSEMBLE

- L'économie circulaire vue par Christian Polge,  
Président des 2 Marmottes

19

à (SA)VOIR

- 3 nouveaux adultes-relais  
au sein des quartiers

20

à VOS CÔTÉS

- Un nouveau portail pour effectuer  
vos démarches en ligne

21

à ACTEURS DE L'AGGLO

- Rencontre avec Elise Coutable  
du CPIE Chablais-Léman

22

à ACTIONS

- Sciez : un totem pour rassembler  
les habitants des Grands Crêts

23

à GENDA

AMÉNAGEMENT

## Projet de territoire : partager une ambition commune

Quatre années après sa création, Thonon Agglomération lance son premier projet de territoire et choisira, cet automne, un bureau d'études pour l'accompagner. Document fondateur, le projet de territoire définit le cap que les élus et les habitants souhaitent donner à l'ensemble des politiques publiques menées par l'agglomération. Ce projet, dont la réalisation s'appuie sur les documents cadres déjà existants (plan local d'urbanisme intercommunal, programme local de l'habitat, schéma de mobilité, etc.), devrait être mis en place à l'automne 2022 pour une durée de six ans.



Les élus du Bureau communautaire et maires se sont réunis à plusieurs occasions pour définir des valeurs et une vision de gouvernance communes et partagées.



Gouvernance : associer toujours davantage les maires et les communes

**Au moment de lancer l'élaboration de ce projet de territoire,** les 25 communes de l'agglomération ont adopté une **Charte de Gouvernance**. Réaffirmant la priorité donnée à la solidarité entre les communes et à la proximité avec les habitants, ce document de référence propose de porter une attention particulière à l'expertise terrain des élus municipaux qui "vivent le territoire". Après la nécessaire structuration de l'agglomération depuis 2017, cette charte va permettre aux communes de construire ensemble une communauté d'action efficace s'appuyant sur des moyens mutualisés.

ENSEIGNEMENT

## LE LYCÉE SERA CONSTRUIT À DOUVAINE

À la suite de la décision de la commune de Bons-en-Chablais de renoncer à accueillir le 3<sup>e</sup> lycée du Chablais, Thonon Agglomération a proposé, en accord avec la commune, que l'établissement soit implanté à Douvaine. En concertation avec l'équipe municipale, une analyse multicritère est en cours pour déterminer l'emplacement de ce futur établissement. Deux tènements ont plus particulièrement été sélectionnés car présentant, tous les deux, une proximité aux équipements déjà en place (infrastructures sportives, transports, etc.) et à la future piscine.



TRANSPORTS

## NOUVEAU RÉSEAU, NOUVEAU NOM

**STAR'T, pour signifier "Service de Thonon Agglomération - Réseau de Transport"**. Ce nouveau nom désignera progressivement, à partir de début 2022, le réseau reliant toutes les lignes de bus (actuellement BUT) et de cars que vous pouvez emprunter dans l'agglomération, ainsi que le funiculaire de Thonon-les-Bains. C'est ce nom qui a recueilli le plus de voix (48 %) à l'occasion d'un sondage réalisé en ligne en juillet dernier, devant ThaGo (26 %) et Thom (25 %). Ce changement d'identité accompagnera, à partir de janvier 2022, le renouvellement des contrats d'exploitation des transports pour les 7 prochaines années. La désignation de l'entreprise privée (ou groupement d'entreprises) qui en aura la charge est en cours.



MAISON DE LA MOBILITÉ

## Le projet prend forme à Thonon-les-Bains

**La convention d'occupation permettant son implantation au sein du Pôle gare de Thonon-les-Bains sera signée cet automne,** après la finalisation, par Gares et connexions, des études et travaux d'aménagement. Cette Maison proposera un service de vente et d'information pour l'ensemble des offres de transports collectifs de l'agglomération (lignes de bus et de cars, funiculaire, navettes lacustres...) ainsi qu'une conciergerie de territoire, qui fera le lien avec les services et commerçants de la ville. Un bureau pour les chauffeurs de taxi sera également intégré à ces aménagements qui devraient être finalisés au second semestre 2022.



La Maison de la mobilité accueillera le public dans l'aile Est du pôle gare de Thonon-les-Bains.

PÔLE GARE DE BONSEN-CHABLAIS

## Les acquisitions se poursuivent

**Thonon Agglomération continue d'acquérir les terrains pour la réalisation du pôle d'échanges multimodal autour de la gare de Bons-en-Chablais.** Ce pôle sera composé d'équipements en lien avec la mobilité pour les vélos, les véhicules (parking relais) et les transports collectifs (arrêts de bus). La dernière acquisition réalisée est la maison au 16, place de la gare. Elle est aussi la première démolition pour le projet, effectuée en septembre. L'aménagement des équipements de ce pôle devrait être lancé en 2023.

## ► TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# 5 copropriétés lanceront des travaux de rénovation énergétique

**“Grâce à l’OPAH (Opération Programmée de l’Amélioration de l’Habitat) nous allons réaliser des travaux d’envergure: l’isolation extérieure de nos deux bâtiments construits en 1958. Sans ce dispositif, nous n’aurions pas envisagé une telle rénovation alors qu’elle est nécessaire”** explique Sylvie Roch, présidente du conseil syndical de l’immeuble La Versoie à Thonon-les-Bains. La candidature de Sylvie et des autres copropriétaires a été retenue dans le cadre d’un appel à projet. Ils vont bénéficier d’un accompagnement gratuit pour définir un programme de travaux et mobiliser des financements, tout comme quatre autres copropriétés sélectionnées à Thonon, mais aussi à Douvaine.

Une seconde session de l’appel à projet est prévue début 2022.  
Plus d’informations : Bonnin-Demarchi au 04 56 48 00 11  
ou [contact@bonnin-demarchi.fr](mailto:contact@bonnin-demarchi.fr).  
En savoir plus : [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr) - rubrique mes services/habitat



La Versoie à Thonon-les-Bains est l’une des copropriétés qui seront accompagnées pour la réalisation de travaux.

## SOLAIRE

# PARTICIPEZ À LA PRODUCTION D’ÉNERGIE RENOUVELABLE DANS LE CHABLAIS !



Les communes sont, elles aussi, impliquées dans le projet à travers les équipements publics : les toits du Quai des Arts à Bons-en-Chablais sont recouverts de panneaux photovoltaïques.

Accompagnée par les collectivités locales, la Centrale Villageoise Chabl’Energies vient d’être créée. Ses statuts ont été validés lors de sa première Assemblée Générale au mois d’août. Ce collectif citoyen se mobilise pour produire de l’électricité solaire verte sur le territoire, en installant des panneaux solaires photovoltaïques sur les toits (idéalement les constructions disposant d’une toiture conséquente) et en réinjectant l’électricité produite dans le réseau.

### Tentés par les projets citoyens ?

Vous pouvez d’ores et déjà souscrire à Chabl’Energies et collectivement contribuer à la production d’énergie renouvelable locale. Créée dans un but d’intérêt général, la Centrale Villageoise ouvre son financement et la gouvernance de ses projets aux citoyens qui souhaitent s’impliquer.

Intéressés ? Facebook @Chabl’Energies ou [chabl.energies@mailo.com](mailto:chabl.energies@mailo.com)

### QUEL EST LE POTENTIEL DE MON HABITATION ?

Évaluez individuellement le potentiel de production d’énergie solaire sur votre habitation et sur le territoire avec le cadastre solaire du Grand Genève : [sitg-lab.ch/solaire/](http://sitg-lab.ch/solaire/)

## SCOLAIRES

# Les enfants éveillés à la sobriété énergétique



Convaincus de la sensibilité des enfants aux enjeux environnementaux, une quarantaine d’enseignants volontaires éveilleront cette année leurs élèves aux économies d’eau et d’énergie. Une quarantaine de classes accueilleront à cette occasion des intervenants du CPIE (centre permanent d’initiatives pour l’environnement) Chablais Léman, spécifiquement formés dans le cadre du programme Watty. Devant le succès de cette opération, il est d’ores et déjà prévu de la renouveler l’année prochaine. Thonon Agglomération, qui continue à proposer en parallèle des animations sur la réduction des déchets ou encore la protection des milieux naturels, renforce ainsi sa politique de sensibilisation des plus jeunes en milieu scolaire.

## ALIMENTATION

# LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL LABELLISÉ PAR LE MINISTÈRE



En juin, Thonon Agglomération a obtenu la labélisation de son projet alimentaire territorial (PAT) par le Ministère de l’Agriculture. Ce label permet la reconnaissance du projet et facilite son émergence, notamment grâce à la possibilité d’obtenir des financements pour de l’ingénierie ou des projets. Le projet alimentaire territorial a pour objectif de rassembler tous les acteurs de l’alimentation afin de mettre en cohérence les démarches permettant le développement d’une agriculture durable et d’une alimentation de qualité dans l’agglomération.



## De nouveaux espaces-tri à Veigy-Foncenex

À partir de début décembre, les habitants de la commune seront invités à y déposer leurs ordures ménagères, en plus du tri. La collecte en porte-à-porte ne sera alors plus assurée. Après Sciez, Douvaine, Loisin et Ballaison, le déploiement de ce nouveau système se poursuit avec succès dans l’agglomération car celui-ci remplit pleinement ses objectifs : développer le tri sélectif tout en maîtrisant les coûts de collecte, supprimer la présence de bacs à ordures ménagères le long des voies, ou encore pouvoir déposer ses déchets à tout moment, sans attendre le passage du camion-benne. Et avec la contribution de tous pour maintenir ces sites en bon état de propreté, c’est un système gagnant-gagnant !



## 7 230

C’est le nombre de foyers qu’une équipe de 8 messagers du tri a rencontrés à l’occasion de la campagne d’information réalisée en porte-à-porte entre janvier et juin dernier sur la Ville de Thonon-les-Bains. Les habitants ont été informés des changements de jours de collecte, pour un meilleur équilibre des tournées. Ils ont également été sensibilisés aux bons gestes pour la réduction des déchets, avec un rappel des consignes de tri. Merci à tous du bon accueil réservé aux messagers du tri mobilisés à cette occasion !



**COLLONGES / SAINTE HELENE**

**CONSEIL CITOYEN : ENSEMBLE, BIEN VIVRE DANS LE QUARTIER**

Au sein de ces deux quartiers thononais, le Conseil citoyen est relancé cet automne! Composé d'habitants ou d'acteurs associatifs volontaires pour s'investir en faveur de la vie du quartier, le Conseil citoyen a vocation à devenir un interlocuteur incontournable pour l'agglomération. En effet, il s'agit d'offrir un espace de parole et d'échanges autour des projets d'aménagement et d'animation. Grâce à leur connaissance concrète de la réalité du quartier, les membres du Conseil citoyen contribueront à apporter les réponses adaptées pour "bien vivre" à Collonges/Sainte Hélène.

Plus d'infos : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr).



► **JEUNESSE**

**Forum Partir à l'étranger : rendez-vous le 17 novembre**

Après une édition 2020 totalement dématérialisée, l'équipe du Bureau Information Jeunesse se réjouit d'accueillir de nouveau les jeunes tentés par la mobilité internationale à l'**Espace Tully (10h/12h et 13h/17h)**. Études, travail, volontariat international ou projet humanitaire, le forum vous permettra d'obtenir toutes les informations utiles

pour concrétiser votre projet dans les meilleures conditions. À cette occasion, le BIJ lancera l'appel à candidatures pour sa Bourse Mobilités 2022.

**Le programme complet du forum est disponible sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)**  
**Entrée libre / dans le respect des conditions sanitaires en vigueur le jour de l'événement**



**# INSTANTANÉ**



**FESTIVAL DES P'TITS MALINS**

C'est désormais acté ! Durant les vacances scolaires d'automne, il y a un événement qui fait pétiller les yeux des bambins de l'agglomération, c'est le Festival des P'tits Malins. Deux semaines de spectacles à partager avec les copains ou les parents, des auteurs-illustrateurs à rencontrer, des ateliers pour jouer l'artiste, un festival du livre pour découvrir de nouvelles aventures et bien d'autres pépites concoctées spécialement pour eux.

Jusqu'au 29 octobre à Thonon-les-Bains, Sciez, Le Lyaud, Veigy-Foncenex, Cervens, Bons-en-Chablais... Organisé par la Maison des Arts du Léman avec le soutien de Thonon Agglomération. Programme complet sur [www.ptitsmalins.com](http://www.ptitsmalins.com)

**GENS DU VOYAGE**

**L'AGGLOMÉRATION AUX CÔTÉS DES COMMUNES**

Si les missions et groupes de gens du voyage annoncent le plus souvent à l'avance leur déplacement pour être accueillis sur des terrains réservés à cet effet, d'autres s'installent illégalement sur des terrains privés, suscitant l'incompréhension légitime des élus et des habitants, d'autant que l'agglomération est à jour de ses obligations conformément au schéma départemental d'accueil les concernant. Dans de telles situations, il revient au préfet, après plainte du propriétaire, de mettre en œuvre la procédure d'expulsion forcée, applicable en conséquence de notre conformité. Parallèlement, l'agglomération intente, chaque fois qu'elle est concernée, les procédures judiciaires pour répondre aux infractions constatées (notamment le vol d'eau et d'énergie). **La coordination entre propriétaires, communes, voire agglomération, est la réponse à ces occupations pour que notre territoire pèse de tout son poids et que l'État assume ses obligations.**

**L'ACTU  
 DES RÉSEAUX**



**RETROUVEZ L'ACTUALITÉ QUI VOUS A MOBILISÉS DERNIÈREMENT**

**f Des habitants mobilisés et investis**

Cet été, de nombreuses actions se sont déroulées au sein des quartiers prioritaires du territoire. Vous avez pu suivre certaines de ces actions, notamment dans les quartiers des Bolliets à Douvaine et de Sainte-Hélène à Thonon.



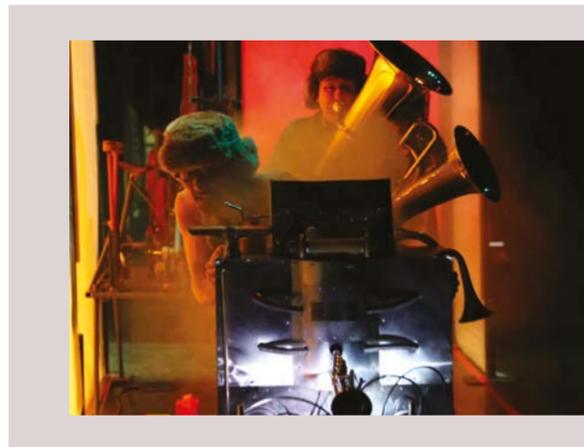
**in L'apprentissage au cœur du recrutement**

Notre page LinkedIn relaie régulièrement les nouvelles offres d'emploi, avec une particularité ces dernières semaines, la publication de 3 nouveaux postes en alternance. Permettre à des jeunes en formation d'effectuer leur apprentissage dans nos services, c'est la garantie d'un accompagnement gagnant-gagnant !



**▶ Une rentrée scolaire en Allemagne**

Ils sont 19 jeunes cette année à avoir obtenu une aide financière pour partir à l'étranger. Parmi eux, Matéo, 16 ans, a choisi l'Allemagne. Il nous a livrés ses impressions juste avant son départ.



**ÉVÉNEMENT**

**Les Frères Choum en représentation**

Dans le secret de leur atelier-laboratoire, des musiciens-inventeurs conçoivent des machines sonores qui repoussent les limites de l'art musical... Sur la scène de la Maison des Arts du Léman le 27 novembre à 10h30, Les Frères Choum filmeront leurs exploits ! Comme un premier cadeau de Noël pour attendre la grande veillée, ce spectacle musical incandescent sera diffusé sur la chaîne YouTube et la page Facebook de Thonon Agglomération le dimanche 19 décembre 2021 à 17h.  
 Dès 6 ans. Proposé dans la cadre de la résidence d'Odyssee ensemble & cie

# HABITAT

## Bien se loger pour bien vivre ensemble

EN MOYENNE DANS UNE VIE NOUS DÉMÉNAGEONS 4,6 FOIS AFIN D'ADAPTER NOTRE LOGEMENT À L'ÉVOLUTION DE NOS BESOINS »



55% sont des appartements

le chiffre

Environ

47 650

logements dans l'agglomération (résidences principales, secondaires et logements vacants)

Source : FILOCOM 2017



45% sont des maisons individuelles

La Residence Natura à Thonon-les-Bains, avenue de la Dranse a bénéficié d'une garantie d'emprunt et d'un financement de 128 000 € de Thonon Agglomération pour la réalisation de 91 logements locatifs sociaux.

Notre agglomération connaît une croissance démographique soutenue avec en moyenne près de 1 000 habitants de plus chaque année. Nouveaux arrivants, jeunes actifs, seniors, familles avec enfants... Tous ont besoin d'un logement. Droit fondamental, se loger représente une vraie difficulté sur un territoire toujours très attractif, et dans lequel les écarts de revenus créent souvent des inégalités d'accès. En partenariat avec tous les acteurs de l'habitat (promoteurs, aménageurs, bailleurs, associations, communes...), Thonon Agglomération s'engage pour proposer une offre de logements de qualité adaptée aux besoins et aux revenus de chacun.

De la location d'un premier logement à la possibilité de rester à domicile le plus longtemps possible lorsque l'on vieillit en passant par l'accession à la propriété, les déménagements dans plus petit ou plus grand en fonction des événements, le logement est au cœur de nos vies. Ce parcours dit "résidentiel" est possible quand le marché est suffisamment fluide et l'offre diversifiée. Et c'est une véritable gageure dans nos communes pour permettre à la fois d'accueillir de nouveaux arrivants ou encore aux plus jeunes quittant le foyer parental de s'installer. Et si le territoire est à la fois attractif auprès des jeunes actifs, la présence de personnes âgées de plus de 65 ans est croissante, ce qui induit là aussi des besoins en logements différenciés.

### AU CŒUR DE LA VIE

L'Agglomération veille à ce que chacun ait accès à un logement en adéquation avec ses besoins, avec une vigilance particulière pour les publics pour qui se loger est le plus problématique en raison de leurs revenus, de leur âge, de leur composition familiale, etc. Le logement est aussi une composante essentielle de l'aménagement du territoire. La dynamique de sa construction, ou de sa réhabilitation, impacte l'économie, l'attractivité, la mobilité, le cadre de vie et le développement durable ; l'habitat est la clé du bien-vivre ensemble.



le chiffre  
12 M€

c'est le budget dédié par l'agglomération pour développer l'habitat sur la période 2020-2026

### HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION : QUI SONT-ILS ?



29% de couples avec enfant(s)



26% de couples sans enfant



10% de familles monoparentales



35% de personnes seules

### DES OBJECTIFS CLAIRS JUSQU'EN 2026

Pour répondre aux besoins de chacun, l'agglomération a établi en 2020 une véritable feuille de route, son **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, dont les principales orientations sont :

- > assurer un développement résidentiel équilibré et cohérent à l'échelle du territoire
- > développer et diversifier l'offre en logement abordable
- > répondre aux besoins dits spécifiques (logements temporaires, logements pour les jeunes, nouvelles formes d'habitat pour les seniors)
- > améliorer le parc existant (salubrité, économies d'énergie, adaptation pour les personnes âgées ou handicapées...)
- > soutenir l'habitat durable (énergie, intégration paysagère...) et les nouveaux modes d'habiter (habitat participatif...)
- > mettre en œuvre le volet foncier

# Logement locatif social : *quels moyens pour répondre à la demande ?*



L'Agglomération travaille avec les communes et tous les partenaires pour inciter à la production de logements sociaux diversifiés et adaptés aux profils des foyers. Elle peut ainsi accompagner une commune dans la définition d'une opération sociale et le bailleur peut bénéficier de subventions pour la construction des logements et d'une garantie d'emprunt.

## DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX : UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Pour les demandeurs de logements sociaux, l'Agglomération travaille aussi pour un meilleur accès à l'information et à une plus grande transparence des critères d'attribution. En 2020, elle a mis en place le SIADL (Service d'information et d'accueil des demandeurs de logement). Ce service qui centralise et harmonise les informations diffusées sur le territoire vous accueille et vous renseigne. Une fois muni d'un numéro unique d'enregistrement\*, vous pouvez contacter la conseillère du SIADL et faire un point sur votre situation. Avec un interlocuteur unique, la prise de contact, le suivi et l'orientation éventuelle vers d'autres dispositifs sont ainsi facilités.

## NOUVEAUTÉS POUR LES ATTRIBUTIONS

Un nouveau système d'attribution des logements sociaux entre en vigueur cette fin d'année : le système de cotation. Il s'agit d'une aide à la décision pour les collectivités et les bailleurs sociaux, tant dans la désignation des candidatures que dans l'attribution des logements. Chaque demande est

**le chiffre**  
 Environ  
**800 000€**  
 c'est le budget moyen mobilisé chaque année par l'agglomération pour financer la construction de logements locatifs sociaux.

**CHACUN DOIT POUVOIR  
 SE LOGER EN FONCTION  
 DES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE :**  
 ENTREE DANS LA VIE ACTIVE,  
 SEPARATION, RECOMPOSITION  
 FAMILIALE, BAISSSE DE REVENUS...

classée en fonction de critères objectifs, ainsi que d'éléments de pondération établis préalablement et accessibles au demandeur. La sélection d'un candidat pour un logement se basera sur cette cotation, mais également sur les caractéristiques des résidences dans lesquelles un logement est libéré. Ce nouveau système d'attribution permet ainsi une plus grande transparence vis-à-vis du demandeur, qui pourra se référer à une grille de critères et aura une vision claire sur les délais d'attente. Enfin pour favoriser le parcours résidentiel, une bourse d'échange des logements sociaux a été mise en place (plus d'informations : [www.echangeonsnoslogements74.fr](http://www.echangeonsnoslogements74.fr)).

\*Pour faire une demande de logement social, consultez le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



Le programme "L'Ecluse" est en cours de réalisation sur la commune de Loisin (livraison début 2022). Il comprendra 27 nouveaux logements locatifs sociaux, dont 6 appartements dédiés à l'habitat de seniors.

## ATTEINDRE 25 % DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LEUR PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES

C'est l'obligation qui est faite aux communes de plus de 3500 habitants (Loi SRU). Sur le territoire, 6 communes sont concernées : Thonon-les-Bains, Douvaine, Sciez, Allinges, Bons-en-Chablais, Veigy-Foncenex. Néanmoins, les 25 communes du territoire se sont toutes engagées sur des objectifs de production de logements sociaux, via le programme local de l'habitat (PLH).



"La Récré" à Fessy : l'exemple d'un projet réalisé en partenariat avec Thonon Agglomération.

Livraison en 2017. Ancienne école réhabilitée pour la réalisation de 4 logements sociaux, tout en revalorisant le patrimoine de la commune.

## LES CHIFFRES DU LOGEMENT SOCIAL DANS L'AGGLOMÉRATION

|  |   |
|--|---|
| <b>54%</b><br>des foyers éligibles à un logement locatif social              | <b>2 420</b><br>demandeurs de logement locatif social                       |
| <b>12%</b><br>de logements sociaux sur l'ensemble des résidences principales | <b>347</b><br>logements sociaux agréés en moyenne par an entre 2015 et 2020 |
| <b>42%</b><br>des bénéficiaires sont en CDI                                  | <b>45%</b><br>des demandeurs sont des personnes seules                      |



# Surmonter la forte *pression foncière*

Du fait de sa localisation privilégiée entre lac et montagne, et de sa proximité avec la Suisse, l'accès au foncier est particulièrement contraint : opportunité, coût, etc. Ainsi l'Agglomération élabore, en partenariat avec l'EPF (établissement public foncier) de Haute-Savoie, un plan d'actions foncières afin d'identifier les secteurs à enjeux et les outils à mobiliser pour faciliter la création de logements. Au sein de ce cadre stratégique et plus largement, l'Agglomération soutient aussi de nouveaux dispositifs ou formes d'habitat.

## LE BAIL RÉEL ET SOLIDAIRE : UNE SOLUTION NOUVELLE POUR ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ

Il s'agit d'un bail de longue durée qui dissocie le foncier du bâti. Créé pour faciliter l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes, il permet d'être propriétaire de son logement tout en louant une partie du sol sur lequel il est construit, via une redevance mensuelle. En tant que propriétaire, vous pouvez habiter votre logement, le louer, le vendre ou le transmettre mais en respectant les conditions initiales d'acquisition. Cette solution permet d'éviter les effets spéculatifs.

Intéressé ? Contactez-nous pour en savoir plus  
 (Service habitat - Tél. 04 50 31 25 00)



# Habiter mieux : agir sur la qualité, le confort et l'environnement

Thonon Agglomération veille à la prise en compte des orientations du PLH dans la construction neuve (typologie des logements, loyers, surfaces...) et favorise la réhabilitation du parc ancien.

## VEILLER À LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS NEUVES

Le confort et la qualité d'usage des logements sont ainsi de plus en plus pris en compte, à l'instar de la qualité urbaine des opérations : architecture, intégration au tissu urbain... L'Agglomération s'appuie notamment sur une charte de l'habitat abordant les critères de qualité attendus sur le territoire : taille des logements, performance énergétique, association des habitants, etc.

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : CONFORT DES MÉNAGES ET RÉHABILITATION DE L'ANCIEN

La rénovation énergétique des logements est un enjeu important, à la fois pour maintenir une offre de logements disponibles de qualité, réduire la facture énergétique mais aussi améliorer le cadre de vie des ménages. C'est pourquoi Thonon Agglomération agit aux côtés des particuliers.



« LES LOGEMENTS DOIVENT ÊTRE **SUFFISANTS EN QUANTITÉ ET DE QUALITÉ** : QUE CE SOIT EN TAILLE OU EN MATIÈRE DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE »

“Les Suites du Lac”, programme tout récemment livré sur le boulevard de la Corniche à Thonon-les-Bains, a bénéficié d'une conception architecturale contemporaine et de qualité. Des espaces extérieurs communs ont été créés. L'ensemble comprend 133 logements, dont 28 logements locatifs sociaux en sus d'appartements en accession libre ou à loyers intermédiaires.

Deux dispositifs sont à disposition des ménages qui envisagent de réaliser des travaux. Depuis 2020 l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) propose un accompagnement et des financements pour des travaux de rénovation énergétique (maison individuelle mais aussi copropriété - lire page 6), d'adaptation d'un logement pour permettre le maintien à domicile de personnes âgées et/ou handicapées, ou encore de réhabilitation de logements vacants avec l'objectif de les louer à l'année. En revanche, ce dispositif est soumis à conditions de ressources. Si vous êtes au-dessus des plafonds et que vous envisagez des travaux d'économie d'énergie, vous pouvez bénéficier d'un conseil personnalisé via Regenero, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique (lire ci-contre).

« AVEC L'OPAH, LES TRAVAUX QUI CONCERNENT VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE PEUVENT, DANS CERTAINS CAS, ÊTRE FINANCÉS À PLUS DE 80% »



les chiffres

750

logements rénovés dans l'agglomération : c'est l'objectif de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat d'ici à 2024.

11 000

logements du parc privé construits avant 1975

Réhabiliter l'ancien : un enjeu pour favoriser le maintien à domicile, améliorer la performance énergétique ou encore remettre sur le marché des logements vacants.



# Améliorer son logement : les aides et services



## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

vous permet de bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour améliorer le confort de votre logement (sous conditions de ressources). Ce dispositif concerne tout logement de plus de 15 ans situé sur le territoire de Thonon Agglomération.

Les aides financières sont destinées :

- > aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources, base avis d'imposition)
- > mais aussi aux propriétaires bailleurs de logements destinés à la location à l'année.
- > aux syndicats de copropriété pour les travaux de rénovation thermique via un appel à projet (lire p.6)

Sont concernés les bâtiments achevés depuis plus de 15 ans et occupés à titre de résidence principale. Sont recevables :

- > **les travaux de rénovation énergétique** pour mieux maîtriser vos charges : isolation des murs, remplacement des menuiseries, changement du système de chauffage...
- > **les travaux d'adaptation pour le maintien à domicile** : installation de douche, monte-escalier, rampe d'accès...
- > **les travaux de salubrité et de sécurité** : mises aux normes réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité

**VOUS SOUHAITEZ RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de votre logement mais vos ressources se situent au-dessus des plafonds de l'OPAH ?** D'autres aides et conseils vous sont proposés avec REGENERO, le service public pour la rénovation énergétique de l'habitat dans le Genevois Français. [www.regenero.fr](http://www.regenero.fr) / Tél. 04 58 57 00 87

**VOUS CHAUFFEZ VOTRE HABITATION AU BOIS OU AU FIOUL ? OPTEZ POUR UNE SOLUTION PLUS DURABLE ET BÉNÉFICIEZ DE LA PRIME CHAUFFAGE PROPRE !** Pour vous encourager à remplacer votre appareil de chauffage au bois ou au fioul par un équipement neuf utilisant une source d'énergie renouvelable, Thonon Agglomération accorde une Prime Chauffage Propre d'une valeur de 1000€.

Retrouvez tous les dispositifs et services coordonnés par Thonon Agglomération sur [thononagglo.fr/Mes services/Logement](http://thononagglo.fr/Mes services/Logement)

# Accompagner les démarches collectives

Thonon Agglomération s'intéresse plus largement à toutes les formes d'habitat qui peuvent être développées, qu'elles soient participatives ou intergénérationnelles, et accompagne les porteurs de projets.

## CONCEVOIR ET CONSTRUIRE SON LOGEMENT ENTRE VOISINS

Une démarche visant à soutenir les projets d'habitat participatif devrait démarrer cet automne. Différents temps d'échanges et d'accompagnement seront organisés. Le principe est le suivant : des particuliers s'associent pour définir un projet d'habitat commun mutualisant certains espaces (buanderie, atelier, chambre d'amis...), puis pour trouver un terrain, concevoir les logements, les adapter aux besoins et au goût de chacun. L'objectif est plus largement d'imaginer une manière de vivre autrement, plus écologique et plus solidaire.

## DES COLOCATIONS POUR LES JEUNES

Thonon Agglomération accompagne la politique du CLLAJ (Comité Local du Logement Autonome des Jeunes) qui consiste à loger pour une courte durée, au sein des logements sociaux, des jeunes en colocation à un prix modéré. Ces derniers ont moins de 30 ans et sont en stage, en apprentissage ou simplement jeunes actifs. Quatre co-locations sont ainsi réparties à Bons-en-Chablais, Douvaine, Loisin et Thonon-les-Bains.

# Construction neuve : comment se dessine l'avenir ?



Avec une croissance de 1,26 %\* ces dix dernières années, notre territoire est l'un des plus dynamiques de France. Le rôle de l'agglomération est de trouver l'équilibre entre l'accueil de nouveaux habitants, le maintien d'un cadre de vie de qualité, et les enjeux de consommation de l'espace.

## LE RÔLE ESSENTIEL DES DOCUMENTS D'URBANISME

Jusqu'à présent, les documents d'urbanisme réglementent les usages du sol (PLU communaux et PLUi du Bas-Chablais), et le PLH encadre et accompagne la production de logements. Ces deux sujets étant étroitement liés, le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) HD, en cours de lancement, les réunira. HD signifie donc Habitat mais aussi Déplacements. En effet, la planification

## LE PLUI HD SERA LE NOUVEAU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE POUR LES 25 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION D'ICI À 2026.

des logements ne peut se faire sans aborder d'autres aspects de la vie quotidienne (mobilité, commerces, etc.).

## PRÉSERVER ET RENFORCER

Le PLUi HD devra répondre à ce nouvel enjeu : gérer le renouvellement urbain pour densifier les principaux pôles de développement de l'agglomération. Il permettra d'éviter l'étalement qui nuit à l'agriculture, à la biodiversité et complique également les transports, le commerce, etc. La performance énergétique des logements sera au centre de la problématique de l'habitat.

\*Source : Insee - Teractem



## QUESTIONS À... CLAIRE CHUINARD

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

### QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE L'AGGLOMÉRATION CONCERNANT L'HABITAT ?

Elles sont nombreuses, je vous en citerai quatre :

- Soutenir la construction de logements sociaux pour répondre aux besoins de la population et accompagner les communes – qu'elles soient soumises ou non à la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) – dans l'atteinte des objectifs fixés par le PLH (programme local de l'habitat). Pour cela, nous disposons de certains outils : l'accompagnement technique, les subventions, les garanties d'emprunt et l'élaboration d'une stratégie foncière.
- Accompagner les demandeurs de logements sociaux grâce au suivi de leur dossier par le SIADL (Service d'information et d'accueil des demandeurs de logement sociaux). Les besoins sont nombreux et variés, nous cherchons à favoriser un vrai parcours résidentiel pour les ménages en fonction des âges de la vie et de l'évolution de leurs besoins.
- Inciter à la rénovation énergétique des logements privés grâce à des dispositifs tels que Regenero et l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) – lire p.14-15.
- Veiller à la qualité de chaque opération.

Le logement est un élément déterminant du bien-vivre ensemble.

### COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC VOS PARTENAIRES ?

Nous travaillons d'abord avec les communes, pour leur permettre d'appréhender les objectifs du PLH (programme local de l'habitat) et ses outils, et nous les accompagnons sur l'étude de projets. Nous travaillons également avec les bailleurs sociaux. Les CUS (convention d'utilité sociale), conclues avec l'État, nous permettent d'avoir une lisibilité sur leur stratégie à 6 ans, et nous échangeons avec eux sur la qualité et les typologies de leurs programmes. Enfin, nous sommes à l'écoute de l'ensemble des porteurs de projets et nous recherchons des propositions alternatives concernant le logement des jeunes, des saisonniers et des seniors, par exemple. Toutes ces propositions sont travaillées en lien avec les acteurs institutionnels de l'habitat : Direction départementale des territoires, Département, Action Logement, etc.

### THONON AGGLOMÉRATION PEUT-ELLE AGIR SUR LE FONCIER ?

La garantie d'emprunt, le plan d'actions foncières ou encore le BRS (bail réel et solidaire) sont des outils qui nous permettent de mettre le foncier au service de l'intérêt général. Le PLUi HD (plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements), qui associe l'habitat, l'aménagement urbain, la mobilité et l'environnement, sera déterminant pour avoir une vision globale du développement de notre territoire et les moyens de la mettre en œuvre.

ÉCONOMIE

## Les 2 Marmottes : "le local est le socle de notre développement"

Le premier forum de l'économie circulaire transfrontalier a eu lieu à Thonon-les-Bains début octobre. Acteurs économiques, élus locaux, experts suisses et français se sont réunis pour s'informer, réseauter mais aussi s'inspirer. Parmi les entreprises invitées à témoigner, Les 2 Marmottes. Elle est l'un des fleurons de la zone d'activités économiques intercommunale des Bracots à Bons-en-Chablais. **RENCONTRE AVEC CHRISTIAN POLGE, SON PRÉSIDENT.**

**POURQUOI AVEZ-VOUS PARTICIPÉ À CE FORUM ?**

Depuis 18 mois, nous vivons une pandémie unique par son ampleur, sa gravité et la prise de conscience qu'elle déclenche. Nos convictions, qui forment notre ADN, ont été renforcées : le local est le socle de notre développement. Cette approche est nécessaire aux acteurs économiques pour réduire les risques, qu'une entreprise ne maîtrise pas, et auxquels elle peut être soumise.

**ENTAMER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DIMINUE CES RISQUES ?**

Parler de transition écologique est un euphémisme ; nous devons changer radicalement nos comportements ! Il est urgent de réduire fortement nos émissions de CO<sub>2</sub> pour éviter une élévation de la température mondiale et les énormes bouleversements qui s'en suivraient sur la biodiversité, l'acidité des océans, les forêts qui brûlent en Provence et ailleurs...

Nos producteurs ont déjà été impactés : des plantations qui ne poussent pas à cause des pluies trop abondantes ou qui grillent à cause de temps trop chaud et trop sec.

**EN QUOI L'ADN DES 2 MARMOTTES CONTIENT-IL LE CONCEPT D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?**

L'entreprise se développe, depuis 20 ans, sur un modèle unique. Les plantes sont directement achetées aux producteurs. Ensuite, nous faisons tout nous-même : coupe des plantes, tamisage et assemblage par petits lots. Quant à nos livraisons, 50 % de notre chiffre d'affaires environ est réalisé directement vers les magasins. Avant même que le sujet soit central, notre démarche était écoresponsable ; nos sachets sont depuis le commencement sans agrafe, ni colle, ni ficelle. L'infusette se composte. Notre modèle était atypique et aujourd'hui il est le seul viable et valable pour la suite.

**L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production de déchets.**



**MENEZ-VOUS D'AUTRES ACTIONS ?**

Il y deux ans, nous avons supprimé tous les arômes ajoutés de notre gamme de produits. Sur 35 références, seulement 5 en contenaient. Notre promesse : apporter des infusions avec des plantes et rien d'autre... Et c'est finalement assez rare et pourtant primordial : il existe une corrélation directe entre le goût de la plante et ses principes actifs, qui agissent sur notre santé. Nos boissons sont saines, gourmandes, et bas carbone.

**QU'EST-CE QU'UNE BOISSON BAS CARBONE ?**

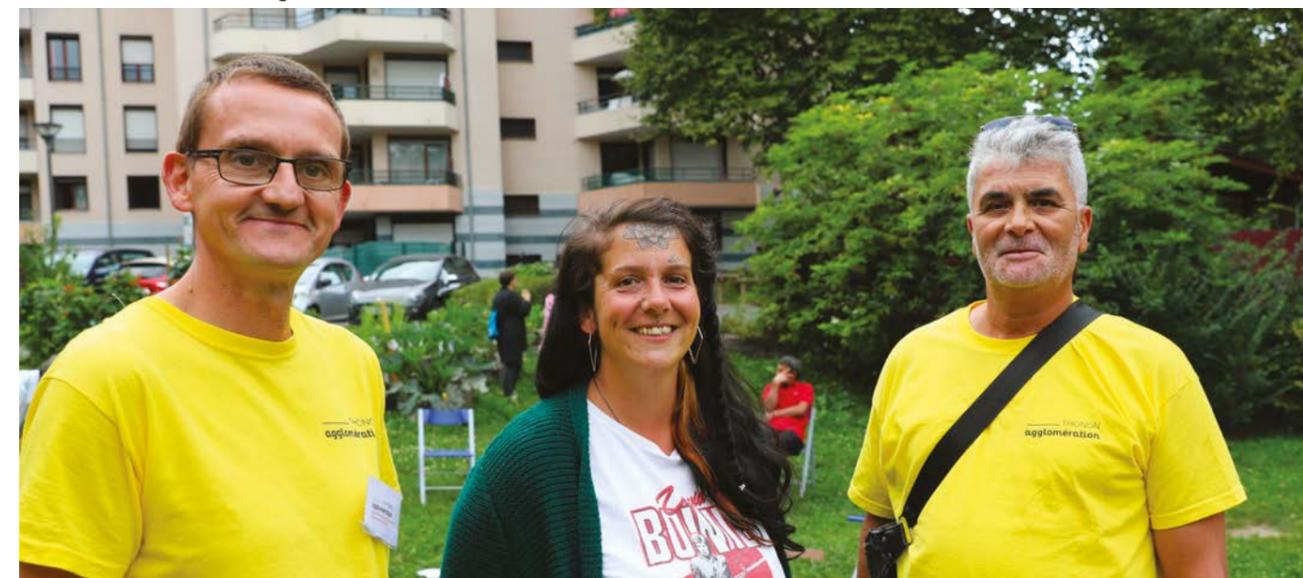
Nous avons travaillé avec des futurs ingénieurs de l'école AgroParisTech pour analyser le cycle de vie d'une infusion de fenouil. Elle représente 10 grammes d'empreinte CO<sub>2</sub> de la parcelle à la tasse, beaucoup moins qu'une capsule ou une boisson sucrée. A sa suite, nous avons lancé le bilan carbone de toutes nos activités afin de réduire ces émissions. La nature nous donne le meilleur, pourquoi chercher ailleurs ?

**Vous êtes intéressé par l'économie circulaire, vous souhaitez développer un modèle plus vertueux au sein de votre entreprise, ou lancer un projet ? L'Agence Economique du Chablais vous informe, vous conseille et vous accompagne. Plus d'informations : [economie@agenceecochablais.com](mailto:economie@agenceecochablais.com) tél. 04 50 70 83 40.**



MÉDIATION

## Relais de quartiers



**Ils ont pris leur quartier l'été dernier pour trois années. Les adultes relais ont pour mission de faire du lien : entre chacun mais aussi avec les institutions.**

Osman, Thierry et Nathalie interviennent en tant qu'adultes relais dans le quartier prioritaire de Collonges Sainte-Hélène à Thonon ainsi que dans les autres quartiers d'habitat social de l'agglomération. Créée dans les années 2000 par le comité Interministériel des Villes, la mission des adultes relais est de renforcer le lien social. Tout d'abord, au sein même du quartier, entre les habitants. Ils organisent ou ils prennent part aux animations culturelles et sportives. Ils font aussi le lien entre les habitants et les institutions pour faciliter leurs démarches "Durant l'été, explique Sabrina Arena-Cocault, Chef de projet Contrat de ville, les adultes relais ont été notamment interpellés pour des

conseils sur les demandes d'aide pour passer le permis, concernant le logement ou encore pour les dysfonctionnements dans les Agorespaces (dégradations, dangerosité, etc.). Les adultes relais ont transmis l'information aux institutions compétentes afin que des actions soient mises en place, parfois avec le soutien d'habitants volontaires". Enfin, leur présence favorise l'émergence de projets citoyens. "D'ailleurs, on les nomme les agents de prévention et de citoyenneté" fait remarquer Sabrina.

**OUTIL D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

L'autre spécificité de ce contrat d'adultes relais est qu'il bénéficie à des personnes de plus de 30 ans, en recherche d'emploi et ayant vécu elles-mêmes au sein d'un quartier. À la sortie de ce contrat d'une durée de 3 ans, les adultes relais accéderont à un emploi pérenne, notamment grâce à la proposition d'intégrer des formations diplômantes, dans la médiation par exemple, si l'expérience d'adulte relais révèle une vocation.



OSMAN, ADULTE RELAIS

**« Révéler les talents des quartiers en restant à l'écoute »**

"Dès que nous avons expliqué notre présence, nous avons été très bien accueillis. Les activités sportives et culturelles organisées cet été nous ont permis de rapidement faire connaissance. C'est important parce que nous sommes le lien de confiance entre eux et les institutions. Les habitants des quartiers ont parfois l'information mais ne se sentent pas concernés alors que de nombreux dispositifs existent. C'est peut-être là toute la différence avec mon époque. Il y a tellement de talents dans les quartiers, c'est important de leur donner un petit coup de pouce et un peu de confiance."



SHIPLAB, HABITANT DU QUARTIER DE LA VERSOIE À THONON-LES-BAINS

**« Ils ont été le maillon qui a permis à ma demande d'aboutir »**

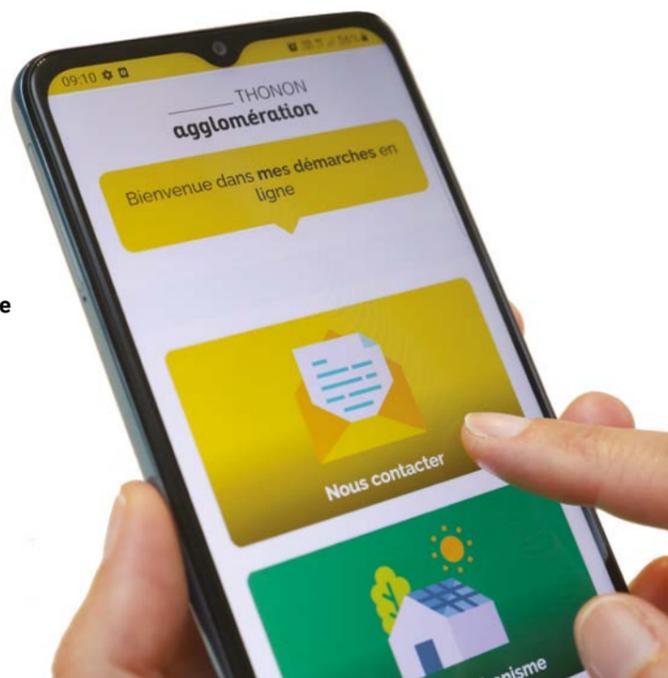
"Grâce aux adultes relais, ma demande de logement a pu être étudiée en tant qu'urgence. Ils m'ont aidé à revoir mon dossier et à trouver les bons interlocuteurs chez Léman Habitat. Ils ont été le lien entre l'organisme et ma demande, à un moment où je ne savais pas à qui m'adresser alors que j'étais sans nouvelles et sans logement."

NOS SERVICES

## Effectuez vos démarches en ligne

Vous souhaitez nous transmettre une demande ou réaliser une démarche en ligne ? Rendez-vous sur le tout nouveau portail "mesdemarches.thononagglo.fr" et sollicitez-nous en toute simplicité !

La création d'un compte personnel ne sera nécessaire que si la nature de votre demande impose un suivi. Ce compte vous permettra toutefois de retrouver vos demandes en 1 clic, sur votre ordinateur ou votre mobile. Au fil du temps et de l'actualité, ce portail va grandir et de nouvelles démarches vous seront progressivement proposées. Par la suite, certaines pourront être traitées directement par votre mairie si elles relèvent de ses compétences, notamment pour vos actes d'état civil, les affaires scolaires ou encore la réservation de salles. Revenez nous voir régulièrement !



MESEDMARCHES.THONONAGGLO.FR

### Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme depuis chez vous !

Jusqu'à présent, vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménagement, etc.), devaient être obligatoirement déposées en plusieurs exemplaires papiers en mairie. Grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme, actuellement déployé par l'agglomération, vous aurez la possibilité de les transmettre à votre commune de façon dématérialisée. L'accès à cette plateforme s'effectuera simplement via le portail "mesdemarches.thononagglo.fr" muni de vos identifiants du portail ou de vos identifiants France-Connect. Vous pourrez suivre l'évolution de votre dossier directement sur le portail et serez alerté de son évolution à chaque étape. Ce nouveau service concernera les demandes déposées auprès des mairies des 25 communes du territoire.

À DOMICILE

### BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Pour vous éviter des déplacements inutiles en déchetterie et dans le même temps faire un geste pour l'environnement, bénéficiez du service gratuit de broyage des branchages à votre domicile. Vous pouvez ainsi faire broyer les branches résultant des tailles de haies ou d'élagages. Valorisé en paillage ou mélangé aux déchets de cuisine pour un compostage équilibré et sans odeur, le broyat obtenu est un véritable trésor pour le sol et les plantes du jardin ! La campagne d'automne bat son plein et se prolonge jusqu'à mi-décembre : réservez votre créneau sur [thononagglo.fr](http://thononagglo.fr)



Le service est assuré par du personnel de deux associations d'insertion locales : Léman Initiative Emploi Nature et Chablais Insertion.

## DE 2 À 25 M<sup>3</sup>

C'EST LE VOLUME QUE DOIT REPRÉSENTER VOTRE TAS DE BRANCHES, DONT LE DIAMÈTRE NE DOIT PAS DÉPASSER 10 CM.



CPIE CHABLAIS LÉMAN

## L'alimentation, le sujet qui nous concerne tous !

À l'occasion des Rencontres de l'alimentation durable dans le Chablais, qui se sont déroulées début octobre, Elise Coutable du CPIE Chablais-Léman (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) revient sur l'importance d'un tel sujet.

"L'alimentation est un thème d'environnement par essence; ce sujet nous touche tous puisque nous mangeons tous, et que nous sommes réputés, en France, pour notre art de la table. Mais il est aussi à la croisée de problématiques environnementales très variées: agriculture, aménagement du territoire, santé, social, etc." explique Elise Coutable. Quand elle fonde Art terre en 2012, Elise souhaite sensibiliser à l'environnement les habitants du Chablais à travers l'art. En 2018, l'association Art Terre devient le CPIE Chablais-Léman, label reconnu par l'État, qui désigne un réseau d'associations œuvrant pour une meilleure considération de l'environnement et du développement durable sur le territoire national. Ses missions s'étoffent. Ce mois-ci, elle a organisé avec le jardin de Cocagne

Pousses d'Avenir et le soutien de Thonon Agglomération et des Communautés de communes d'Evian-Vallée d'Abondance et du Haut-Chablais, la troisième édition des rencontres de l'alimentation durable dans le Chablais.

HABITANTS ET AGRICULTEURS : CHACUN A SON RÔLE À JOUER

"L'alimentation est au cœur de notre projet associatif depuis maintenant quatre ans", explique Elise. Le CPIE accompagne ainsi Thonon Agglomération dans sa réflexion autour du Projet Alimentaire Territorial (PAT). Les enjeux sont à la fois du côté des habitants: accéder à une alimentation de qualité, quels que soient ses revenus, et du côté des agriculteurs "leur permettre de cultiver et de diversifier la production (le foncier étant un sujet sensible: manque,

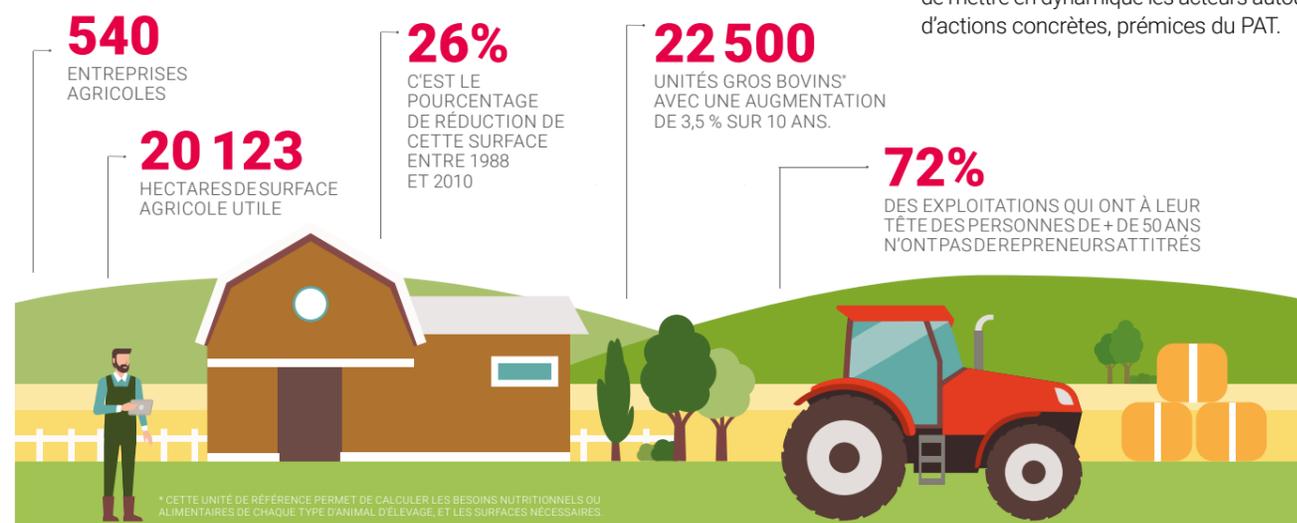


"Nous ne gagnerons le combat pour la sauvegarde des espèces qu'en créant des liens émotionnels avec la nature car nous ne sauverons que ce que nous aimons." Elise Coutable cite le paléontologue Stéphane Jay Gould, dont la vision a été le moteur de son engagement pour l'environnement.

pression immobilière, superficie contrainte, etc.) et d'être en relation avec les autres acteurs de l'alimentation".

Alors que Thonon Agglomération vient de recevoir le label du Ministère de l'Agriculture pour son PAT (lire page 7), le CPIE accompagne la collectivité pour mobiliser dès aujourd'hui les acteurs concernés: les agriculteurs et producteurs locaux, la société civile, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les distributeurs, ou encore des gestionnaires de la restauration collective. Ceux-ci se sont d'ores et déjà réunis dans le cadre d'une "DDmarche" pour apporter des réponses collectives. Une initiative qui permet de mettre en dynamique les acteurs autour d'actions concrètes, primées du PAT.

### L'AGRICULTURE dans le Chablais



SCIEZ

## Le Totem vous attend !



Sur la place centrale du quartier des Grands Crêts, le Totem est pour les habitants un lieu de rassemblement, d'échanges et de partage de services (aider pour le déplacement de meubles voire pour un déménagement, aller à la déchetterie, donner un coup de main pour des petits travaux, dons d'objets, etc.). En rendant ces services, les locataires de Haute-Savoie Habitat adhérant au club Privi'Loc ont la possibilité de gagner des points donnant droit à des réductions sur le loyer ou à une aide pour la rénovation des logements.

Plus d'infos : Haute-Savoie Habitat  
04 50 44 74 00

LOISIN

### Restauration du ruisseau le Peset

Ce sont parfois les petits travaux qui font les beaux ruisseaux... La variation des débits enregistrés depuis quelques années sur le Peset (qui prend sa source sur le coteau du Crépy) est à l'origine d'une érosion de ses berges. Durant l'automne, la rehausse du fond de lit et la reconstitution des berges par des enrochements permettront de stabiliser le secteur.

ORCIER

### RESTAURATIONS SUR LE PAMPHIOT POUR SE PROTÉGER DES CRUES



À La Basse ou à Charmoisy, la crue de 2018 a fait d'importants dégâts sur les ouvrages réalisés en 2012 et 2017 par l'intercommunalité. Sur le haut du village, les travaux menés à l'automne permettront de reconstituer le lit du Pamphiot et de rétablir ainsi le cours du ruisseau dans son tracé historique. Un nouveau merlon de sécurité sera également édifié pour prévenir le risque de crue.

À Charmoisy, il s'agira de construire un nouveau piège à embâcles (pour bloquer le bois mort apporté par le cours d'eau, en vue de son évacuation) en lieu et place de l'ouvrage détruit lors de la crue.

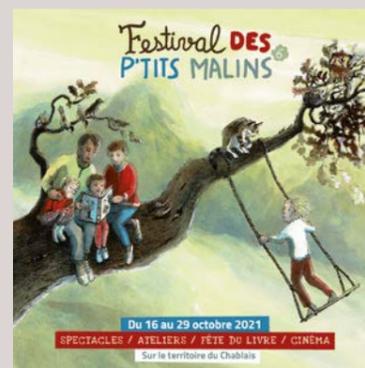
### JUSQU'AU 29/10

#### FESTIVAL DES P'TITS MALINS

Théâtre/Danse/Chanson/  
Fête du livre/Cinéma

À Thonon-les-Bains, Sciez-sur-Léman, Le Lyaud, Cervens, Veigy-Foncenex, Bons-en-Chablais.

Un événement soutenu par Thonon Agglomération  
Programme complet sur [www.ptitsmalins.com](http://www.ptitsmalins.com)



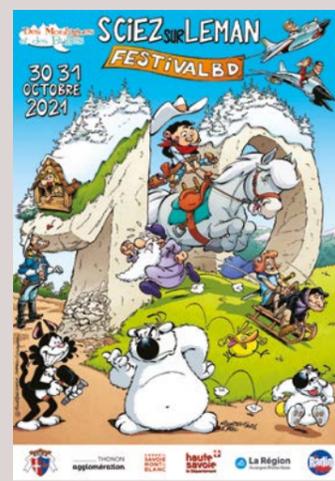
### 30 ET 31/10

#### FESTIVAL BD DES MONTAGNES ET DES BULLES

Foire à la BD, rencontres d'auteurs, dédicaces, animations, petite restauration...

Sciez-sur-Léman  
Accès libre

Un événement soutenu par Thonon Agglomération



### 17/11

#### FORUM PARTIR À L'ETRANGER

Études, jobs, solidarité...

Thonon-les-Bains (espace Tully)  
10h-12h et 13h-17h  
Accès libre

Un événement du BIJ de Thonon Agglomération

### 27/11

#### LES FRÈRES CHOUM

Théâtre musical - 1h

Dans la cadre de la résidence de l'Ensemble Odyssee & cie soutenue par Thonon Agglomération

Thonon-les-Bains (Théâtre M. Novarina)  
à 10h30  
À partir de 6 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47



### 22 ET 26/01

#### COMME SUR DES ROULETTES

Marionnettes - 1h

Dans le cadre des Chemins de Traverse

Thonon-les-Bains (espace Tully)  
le samedi 22 janvier à 10h30  
Fessy (salle polyvalente)  
le mercredi 26 janvier à 10h30  
À partir de 7 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47



RETROUVEZ DANS CETTE PAGE  
UNE SÉLECTION DES ÉVÉNEMENTS  
PROPOSÉS OU SOUTENUS PAR THONON  
AGGLOMÉRATION.

### 25/02

#### DES CORPS À L'APPEL !

Théâtre musical - 50mn

Dans la cadre de la résidence de l'Ensemble Odyssee & cie soutenue par Thonon Agglomération

Thonon-les-Bains (Pôle culturel de la Visitation) à 19h  
À partir de 7 ans  
Plus d'infos : [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr)

### 1<sup>ER</sup>/03

#### J'AI SAIGNÉ

Théâtre - actuellement en création

Dans le cadre des Chemins de Traverse  
Bons-en-Chablais (salle polyvalente)  
à 20h30  
À partir de 14 ans  
Billetterie : 04 50 71 39 47



Retrouvez tous les événements

organisés sur le territoire de Thonon Agglomération sur

[www.destination-lemans.com](http://www.destination-lemans.com) et [f](https://www.facebook.com/agendadestinationlemans) [agendadestinationlemans](https://www.facebook.com/agendadestinationlemans)

#### ! A noter

L'organisation des événements mentionnés dans cette page pourra être modifiée ou suspendue compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire. Retrouvez toutes les infos nécessaires et les autres événements proposés dans l'agglomération sur [www.thononagglo.fr](http://www.thononagglo.fr) et [www.destination-lemans.com](http://www.destination-lemans.com)

# GAGNEZ DES DEGRÉS ET ÉCONOMISEZ AVEC **REGENERO**



**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UN CONSEIL ET DES AIDES PERSONNALISÉS**



**SERVICE  
PUBLIC**



**PRÈS DE  
CHEZ VOUS**



**CONSEIL  
GRATUIT**

**04 58 57 00 87**  
**REGENERO.FR**